



RAPPORT DE GESTION DEUXIÈME TRIMESTRE 2024

TABLE DES MATIÈRES

PROFIL DE L'ENTREPRISE	2
FAITS SAILLANTS	3
ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS	8
ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	11
FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE	15
INFORMATIONS ADDITIONNELLES	20
SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES	31

PROFIL DE L'ENTREPRISE

Le présent rapport de gestion de Québecor inc. couvre les principales activités du deuxième trimestre 2024 ainsi que les plus importants changements effectués en regard de l'exercice financier précédent. Québecor inc. est l'un des plus importants conglomérats de télécommunications et de médias du Canada et exerce ses activités dans les secteurs suivants : Télécommunications, Média, et Sports et divertissement. À moins d'avis contraire, les références à « Québecor » ou à la « Société » dans le présent rapport de gestion désignent Québecor inc. et ses filiales.

Chef de file parmi les sociétés de télécommunications et médias du Canada, Québecor déploie une stratégie d'expansion géographique dans le marché canadien des télécommunications, axée sur une concurrence accrue en téléphonie mobile, ainsi qu'une stratégie de convergence et de maximisation de la valeur de ses contenus au profit de ses différentes propriétés et de ses multiples plateformes de distribution.

Vidéotron ltée (« Vidéotron ») a acquis Freedom Mobile Inc. (« Freedom ») auprès de Shaw Communications Inc. le 3 avril 2023. Vidéotron a payé 2,07 G\$ en espèces et a assumé certains passifs, principalement des obligations locatives. L'acquisition inclut toute la clientèle des services sans fil et Internet de la marque Freedom ainsi que l'infrastructure, le spectre et les points de vente qui lui appartiennent.

Le présent rapport devrait être lu en parallèle avec les informations contenues dans les états financiers consolidés et le rapport de gestion de l'exercice financier terminé le 31 décembre 2023. Tous les montants sont en dollars canadiens (« CA ») à moins d'avis contraire.

La Société utilise des mesures non normalisées selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ainsi que des indicateurs clés de rendement tels que l'unité génératrice de revenus (« UGR ») et le revenu mensuel moyen mobile par unité (« RMPU mobile ») de ce service. À compter du premier trimestre 2024, la Société a abandonné l'utilisation du RMPU total. L'évolution du mix de produits, à la suite de la diversification géographique de l'entreprise, fait en sorte que cette mesure n'a plus une signification importante. Les définitions des mesures non normalisées selon les IFRS et des indicateurs clés de rendement utilisés par la Société sont présentées dans les sections « Mesures non normalisées selon les IFRS » et « Indicateurs clés de rendement ».

FAITS SAILLANTS

Deuxième trimestre 2024

Revenus de 1,39 G\$, en baisse de 11,6 M\$ (-0,8 %).

BAIIA ajusté¹ de 624,9 M\$, en hausse de 19,7 M\$ (3,3 %), principalement attribuable au secteur Média.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 207,6 M\$ (0,90 \$ par action de base), en hausse de 33,5 M\$ (0,15 \$ par action de base) ou 19,2 %.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation¹ de 205,1 M\$ (0,89 \$ par action de base), en hausse de 22,8 M\$ (0,10 \$ par action de base) ou 12,5 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹ de 449,7 M\$, en baisse de 5,6 M\$ (-1,2 %).

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 391,6 M\$, en hausse de 33,2 M\$ (9,3 %).

Premier semestre 2024

Revenus de 2,75 G\$, en hausse de 235,6 M\$ (9,4 %), expliquée par l'acquisition de Freedom.

BAIIA ajusté de 1,18 G\$, en hausse de 136,4 M\$ (13,0 %), expliquée surtout par la contribution de Freedom, mais également attribuable au secteur Média.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 380,8 M\$ (1,65 \$ par action de base), en hausse de 85,8 M\$ (0,37 \$ par action de base) ou 29,1 %.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 368,2 M\$ (1,60 \$ par action de base), en hausse de 49,9 M\$ (0,22 \$ par action de base) ou 15,7 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 868,7 M\$, en hausse de 67,4 M\$ (8,4 %), qui inclut la contribution de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 780,4 M\$, en hausse de 150,1 M\$ (23,8 %).

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

Tableau 1
Sommaire consolidé des résultats, des flux de trésorerie et du bilan

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action de base)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin		
	2024	2023	2024	2023	
Résultats					
Revenus :					
Télécommunications	1 186,9	\$ 1 201,2	\$ 2 366,4	\$ 2 126,2	\$
Média	184,4	180,3	353,2	351,1	
Sports et divertissement	45,4	48,8	92,1	97,3	
Intersectoriels	(29,8)	(31,8)	(62,0)	(60,5)	
	1 386,9	1 398,5	2 749,7	2 514,1	
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :					
Télécommunications	608,1	607,6	1 183,6	1 081,8	
Média	18,9	(0,5)	2,2	(26,9)	
Sports et divertissement	1,0	3,0	4,9	6,4	
Siège social	(3,1)	(4,9)	(6,3)	(13,3)	
	624,9	605,2	1 184,4	1 048,0	
Amortissement	(237,6)	(250,6)	(473,8)	(439,1)	
Frais financiers	(108,1)	(113,7)	(217,0)	(191,6)	
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,7	1,6	15,5	(9,7)	
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(7,0)	(13,3)	(9,2)	(18,9)	
Impôts sur le bénéfice	(71,3)	(57,9)	(125,7)	(103,9)	
Bénéfice net	206,6	\$ 171,3	\$ 374,2	\$ 284,8	\$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	207,6	\$ 174,1	\$ 380,8	\$ 295,0	\$
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	205,1	182,3	368,2	318,3	
Par action de base :					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,90	0,75	1,65	1,28	
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	0,89	0,79	1,60	1,38	

Tableau 1 (suite)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations :				
Télécommunications	162,1	\$ 145,9	\$ 295,0	\$ 240,6
Média	11,0	2,2	17,2	3,2
Sports et divertissement	1,9	1,7	3,3	2,6
Siège social	0,2	0,1	0,2	0,3
	175,2	149,9	315,7	246,7
Acquisitions de licences de spectre	239,1	–	298,9	9,9
Flux de trésorerie :				
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés :				
Télécommunications	446,0	461,7	888,6	841,2
Média	7,9	(2,7)	(15,0)	(30,1)
Sports et divertissement	(0,9)	1,3	1,6	3,8
Siège social	(3,3)	(5,0)	(6,5)	(13,6)
	449,7	455,3	868,7	801,3
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ¹	220,8	222,9	443,4	369,9
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	391,6	358,4	780,4	630,3
			30 juin 2024	31 déc. 2023
Bilan				
Espèces et quasi-espèces			8,1	\$ 11,1
Fonds de roulement			27,5	(1 125,6)
Actif net lié aux instruments financiers dérivés			76,9	110,8
Actif total			12 879,3	12 741,3
Dette à long terme totale (y compris la portion à court terme)			7 757,2	7 668,2
Obligations locatives (court et long terme)			373,1	376,2
Débitures convertibles, y compris les dérivés incorporés			–	165,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			2 118,7	1 726,9
Capitaux propres			2 226,6	1 837,7
Ratio d'endettement net consolidé¹			3,39x	3,39x

Télécommunications

- Au deuxième trimestre 2024, le secteur Télécommunications a affiché une baisse de 14,3 M\$ (-1,2 %) de ses revenus et un BAIIA ajusté stable.
- Augmentation nette de 66 200 UGR² (0,9 %) au deuxième trimestre 2024, dont 93 500 lignes (2,4 %) en téléphonie mobile.

¹ Voir « Mesures non normalisées selon les IFRS ».

² Voir « Indicateurs clés de rendement ».

- À peine plus d'un an après l'acquisition de Freedom, Québecor est fière d'annoncer qu'elle a respecté l'ensemble des neuf engagements pris par Vidéotron auprès d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) au moment de la transaction survenue le 3 avril 2023.
- Au cours du deuxième trimestre 2024, Fizz et Freedom ont annoncé l'expansion de leur territoire de desserte dans plusieurs régions canadiennes, dont le Manitoba, grâce à des ententes conclues conformément au cadre d'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC). Cette expansion s'est poursuivie le 23 juillet 2024 lors de l'annonce, par Freedom, de l'ajout de 50 villes et communautés de l'Alberta et de la Colombie-Britannique à ses zones d'abonnement.
- Le 7 mai 2024, Freedom a annoncé le lancement graduel de ses nouveaux services abordables d'Internet filaire et de télévision, Freedom Home Internet et Freedom TV, devenant ainsi un véritable joueur multiservices, ce qui lui donne la possibilité d'aller rejoindre un nouveau segment de clientèle qui recherche des offres de services groupés.
- Le 10 avril 2024, Vidéotron a annoncé qu'elle contribuera à l'amélioration de la couverture sans fil offerte aux régions du Québec par la construction d'au moins 37 nouvelles infrastructures de téléphonie mobile en Abitibi-Témiscamingue et dans les Laurentides, dans le cadre d'un partenariat avec le gouvernement du Québec.
- Vidéotron et Freedom font très bonne figure dans le rapport semestriel dévoilé le 25 avril 2024 par la Commission des plaintes relatives aux services de télécom-télévision (« CPRST »). La qualité exceptionnelle du service qu'offrent Vidéotron et Freedom à leur clientèle et le soin qu'elles portent à la prompte résolution des questions se reflètent dans ce rapport. Alors que le volume des plaintes répertoriées par la CPRST dans l'ensemble de l'industrie des télécommunications connaît une forte hausse de 43,1 %, Vidéotron se démarque des autres grands joueurs avec une baisse significative de 11,4 %, tandis que Freedom a vu son pourcentage de plaintes diminuer de 6,5 % à 4,7 % par rapport au volume total de plaintes de l'industrie.

Média

- Au deuxième trimestre 2024, le secteur Média a affiché une hausse de 4,1 M\$ (2,3 %) de ses revenus et un écart favorable de 19,4 M\$ de son BAIIA ajusté, expliqué, entre autres, par la conclusion d'une entente sur les redevances pour la chaîne spécialisée LCN, entraînant ainsi un écart favorable rétroactif de 10,2 M\$.

Sports et divertissement

- Le 26 juin 2024, Gestion d'événements GesteV inc. (« GesteV ») a acquis Evenma, une entreprise spécialisée en gestion d'événements populaires et corporatifs, dont le réputé Festivent et les Festibières. Cette acquisition marque une étape importante dans l'expansion de GesteV, renforçant ainsi sa position de leader sur le marché de l'événementiel.

Activités de financement

- Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débentures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débentures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions subalternes de catégorie B (comportant droit de vote) (« actions catégorie B »).
- Le 21 juin 2024, Vidéotron a émis des billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,650 % et échéant le 15 juillet 2029, ainsi que des billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2034, pour un produit net de 992,6 M\$, déduction faite de 7,4 M\$ relativement à l'escompte à l'émission et aux frais de financement. Le produit a été utilisé pour le remboursement du 17 juin 2024 de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US et pour réduire le montant prélevé sur sa facilité de crédit bancaire renouvelable.
- Le 17 juin 2024, Vidéotron a remboursé à l'échéance ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,375 %, et les contrats de couverture afférents ont été réalisés pour une contrepartie totale en espèces de 662,3 M\$.
- Le 13 juin 2024, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit à terme pour proroger la date d'échéance de la première tranche de 700,0 M\$ d'octobre 2024 à octobre 2025 et pour faire une transition vers le « *Canadian Overnight Repo Rate Average* » (CORRA).
- Le 13 juin 2024, à la suite des nouvelles notations obtenues par Vidéotron en mai 2024, toutes les sûretés sur les actifs de Vidéotron consenties aux prêteurs bancaires ont été éliminées et tous les instruments de dette afférents (y compris les instruments financiers dérivés) sont dorénavant non garantis par des sûretés.

- Le 6 mai 2024, l'agence de notation de crédit S&P Global Ratings a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de BB+ à BBB- (perspectives stables). Le 30 mai 2024, l'agence de notation de crédit Moody's Ratings a relevé la notation de la dette non garantie de Vidéotron de Ba2 à Baa3 (perspectives stables).

ANALYSE DES RÉSULTATS ET DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Comparaison des deuxièmes trimestres 2024 et 2023

Revenus de 1,39 G\$, en baisse de 11,6 M\$ (-0,8 %).

- Diminution dans les secteurs Télécommunications (14,3 M\$ ou -1,2 % des revenus du secteur) et Sports et divertissement (3,4 M\$ ou -7,0 %).
- Augmentation dans le secteur Média (4,1 M\$ ou 2,3 %).

BAIIA ajusté de 624,9 M\$, en hausse de 19,7 M\$ (3,3 %).

- Écart favorable dans le secteur Média (19,4 M\$), dont l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances pour la chaîne spécialisée LCN, combiné à l'effet du volume d'activités à la hausse dans les services cinématographiques et audiovisuels, et écart favorable au siège social (1,8 M\$).
- BAIIA ajusté du secteur Télécommunications stable.
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 1,7 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au deuxième trimestre 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 207,6 M\$ (0,90 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2024, contre 174,1 M\$ (0,75 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 33,5 M\$ (0,15 \$ par action de base) ou 19,2 %.

- Les écarts favorables s'expliquent par :
 - la hausse de 19,7 M\$ du BAIIA ajusté;
 - la baisse de 13,0 M\$ liée à la charge d'amortissement;
 - la diminution de 6,3 M\$ liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres;
 - la baisse de 5,6 M\$ liée aux frais financiers;
 - l'écart favorable de 4,1 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, dont 3,8 M\$ sans incidence fiscale.
- L'écart défavorable s'explique principalement par :
 - la hausse de 13,4 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 205,1 M\$ (0,89 \$ par action de base) au deuxième trimestre 2024, contre 182,3 M\$ (0,79 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 22,8 M\$ (0,10 \$ par action de base) ou 12,5 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 449,7 M\$, en baisse de 5,6 M\$ (-1,2 %) au deuxième trimestre 2024, expliquée par la hausse de 25,3 M\$ des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par l'augmentation de 19,7 M\$ du BAIIA ajusté.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 391,6 M\$, en hausse de 33,2 M\$ (9,3 %) au deuxième trimestre 2024, expliquée principalement par la hausse du BAIIA ajusté, l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et la baisse de la portion monétaire des frais financiers, contrebalancés en partie par la hausse des impôts exigibles.

Charge d'amortissement de 237,6 M\$ au deuxième trimestre 2024, soit une diminution de 13,0 M\$, due principalement au ralentissement des dépenses en immobilisations au cours des dernières années, à la suite de la revue des priorités stratégiques.

Frais financiers de 108,1 M\$ au deuxième trimestre 2024, en baisse de 5,6 M\$, expliquée principalement par un niveau moyen d'endettement moins élevé et par l'impact d'un taux d'intérêt moyen inférieur sur la dette à long terme.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 5,7 M\$ au deuxième trimestre 2024, soit un écart favorable de 4,1 M\$, principalement attribuable à la variation favorable, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 7,0 M\$, soit un écart favorable de 6,3 M\$.

Au deuxième trimestre 2024, la Société a comptabilisé une charge de 5,4 M\$ relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (1,1 M\$ au deuxième trimestre 2023), une charge de dépréciation d'actifs de 8,0 M\$ et des gains nets autres de 6,4 M\$, dont la quote-part des résultats dans les entreprises associées (des charges nettes autres de 12,2 M\$ au deuxième trimestre 2023, principalement en lien avec les frais d'acquisition relatifs à la transaction Freedom).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 71,3 M\$ au deuxième trimestre 2024 (taux d'imposition effectif de 25,7 %), contre 57,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 25,7 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 13,4 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

Comparaison des premiers semestres 2024 et 2023

Revenus de 2,75 G\$, en hausse de 235,6 M\$ (9,4 %).

- Augmentation dans les secteurs Télécommunications (240,2 M\$ ou 11,3 % des revenus du secteur), expliquée surtout par l'impact de l'acquisition de Freedom, et Média (2,1 M\$ ou 0,6 %).
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (5,2 M\$ ou -5,3 %).

BAlIA ajusté de 1,18 G\$, en hausse de 136,4 M\$ (13,0 %).

- Hausse dans le secteur Télécommunications (101,8 M\$ ou 9,4 % du BAlIA ajusté du secteur), qui inclut la contribution de Freedom, écart favorable dans le secteur Média (29,1 M\$), expliqué par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des comparaisons des deuxièmes trimestres 2024 et 2023, et écart favorable au siège social (7,0 M\$), expliqué principalement par une baisse de la charge de rémunération à base d'actions.
- Diminution dans le secteur Sports et divertissement (1,5 M\$ ou -23,4 %).
- La variation de la juste valeur des options d'achat d'actions et des unités d'actions de Québecor a entraîné un écart favorable de 10,5 M\$ lié à la charge de rémunération à base d'actions de la Société au premier semestre 2024, par rapport à la même période de 2023.

Bénéfice net attribuable aux actionnaires de 380,8 M\$ (1,65 \$ par action de base) au premier semestre 2024, contre 295,0 M\$ (1,28 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 85,8 M\$ (0,37 \$ par action de base) ou 29,1 %.

- Les écarts favorables s'expliquent essentiellement par :
 - la hausse de 136,4 M\$ du BAlIA ajusté ;
 - l'écart favorable de 25,2 M\$ lié aux gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers, sans incidence fiscale ;
 - l'écart favorable de 9,7 M\$ lié à la restructuration, frais d'acquisition et autres.
- Les écarts défavorables s'expliquent principalement par :
 - la hausse de 34,7 M\$ des frais d'amortissement ;
 - l'augmentation de 25,4 M\$ liée aux frais financiers ;
 - la hausse de 21,8 M\$ de la charge d'impôts sur le bénéfice.

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation de 368,2 M\$ (1,60 \$ par action de base) au premier semestre 2024, contre 318,3 M\$ (1,38 \$ par action de base) à la même période de 2023, soit une hausse de 49,9 M\$ (0,22 \$ par action de base) ou 15,7 %.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 868,7 M\$, en hausse de 67,4 M\$ (8,4 %), expliquée par l'augmentation de 136,4 M\$ du BAlIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 69,0 M\$ des dépenses en immobilisations.

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 780,4 M\$, en hausse de 150,1 M\$ (23,8 %), expliquée principalement par la hausse du BAlIA ajusté, par l'écart favorable de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation et par la baisse de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres, contrebalancés en partie par la hausse de la portion monétaire des frais financiers et par la hausse des impôts exigibles.

Charge d'amortissement de 473,8 M\$ au premier semestre 2024, soit une augmentation de 34,7 M\$, due principalement à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Frais financiers de 217,0 M\$ au premier semestre 2024, en hausse de 25,4 M\$, expliquée principalement par un niveau moyen d'endettement plus élevé, dont l'impact du financement de l'acquisition de Freedom, mais également par l'impact d'un taux d'intérêt moyen supérieur sur la dette à long terme.

Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers de 15,5 M\$ au premier semestre 2024, soit un écart favorable de 25,2 M\$, attribuable à la variation, sans incidence fiscale, des gains et pertes sur les dérivés incorporés liés aux débetures convertibles.

Charge de restructuration, frais d'acquisition et autres de 9,2 M\$ au premier semestre 2024, soit un écart favorable de 9,7 M\$.

Au premier semestre 2024, la Société a comptabilisé une charge de 5,6 M\$ relativement aux mesures de réduction de coûts dans divers secteurs de la Société (6,0 M\$ au premier semestre 2023), une charge de dépréciation d'actifs de 10,4 M\$ et des gains nets autres de 6,8 M\$, dont la quote-part des résultats dans les entreprises associées (des charges nettes autres de 12,9 M\$ au premier semestre 2023, dont les frais d'acquisition relatifs à la transaction Freedom).

Charge d'impôts sur le bénéfice de 125,7 M\$ au premier semestre 2024 (taux d'imposition effectif de 25,8 %), contre 103,9 M\$ (taux d'imposition effectif de 26,4 %) à la même période de 2023, soit un écart défavorable de 21,8 M\$, qui s'explique principalement par l'incidence de la hausse du bénéfice imposable à des fins fiscales. Les taux d'imposition effectifs sont calculés en considérant seulement les éléments imposables et déductibles.

ANALYSE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

Télécommunications

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024

Revenus de 1,19 G\$ au deuxième trimestre 2024, en baisse de 14,3 M\$ (-1,2 %).

- Revenus des services de téléphonie mobile de 410,3 M\$, soit une progression de 8,7 M\$ (2,2 %), expliquée principalement par la croissance du nombre de lignes, contrebalancée en partie par la baisse du revenu moyen par ligne.
- Revenus des services d'accès Internet de 315,7 M\$, en baisse de 6,2 M\$ (-1,9 %). Cet écart défavorable s'explique principalement par la baisse du revenu moyen par client.
- Revenus des services de télédistribution de 195,9 M\$, en baisse de 7,3 M\$ (-3,6 %). Cet écart défavorable s'explique principalement par la baisse du nombre de clients.
- Revenus des services de téléphonie filaire de 62,8 M\$, en baisse de 8,2 M\$ (-11,5 %), principalement due à l'impact de la diminution du nombre de lignes.
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 147,6 M\$, en hausse de 8,5 M\$ (6,1 %), surtout en raison de l'augmentation des prix, contrebalancée en partie par la baisse du nombre d'appareils mobiles vendus.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 12,1 M\$, en baisse de 5,9 M\$ (-32,8 %), principalement en raison de la diminution du prix de vente des équipements liés à la plateforme Helix et de l'offre en location de ces mêmes équipements depuis le début juin 2024.
- Autres revenus de 42,5 M\$, en baisse de 3,9 M\$ (-8,4 %), principalement en raison de la baisse des revenus des services de vidéo sur demande par abonnement (« VSDA »).

RMPU¹ mobile de 35,32 \$ au deuxième trimestre 2024, contre 37,77 \$ à la même période de 2023, soit une diminution de 2,45 \$ (-6,5 %), principalement attribuable à la hausse des escomptes promotionnels, à la baisse des revenus d'usage et à un changement dans le mix de clients, dont l'impact dilutif des services prépayés de Freedom et de Fizz.

Statistiques de clientèle

Acquisition de Freedom

L'acquisition de Freedom, le 3 avril 2023, a contribué de façon importante à la croissance des UGR du secteur Télécommunications, ajoutant 1 844 400 UGR, soit 1 824 400 lignes en téléphonie mobile et 20 000 clients aux services d'accès Internet au moment de l'acquisition.

Analyse des activités courantes

UGR – Au 30 juin 2024, le nombre total d'UGR s'établissait à 7 606 400, soit une hausse de 66 200 unités (0,9 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2024, contre une hausse de 24 600 à la même période de 2023. Le nombre d'UGR a augmenté de 192 900 (2,6 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2024 (tableau 2).

Téléphonie mobile – Au 30 juin 2024, le nombre de lignes à la téléphonie mobile s'établissait à 3 918 600, soit une hausse de 93 500 lignes (2,4 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2024, contre une hausse de 49 100 à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a augmenté de 308 500 (8,5 %) pour la période de 12 mois terminée le 30 juin 2024 (tableau 2).

Accès Internet – Au 30 juin 2024, le nombre de clients aux services d'accès Internet se chiffrait à 1 722 500, soit une hausse de 1 400 clients (0,1 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2024, contre une hausse de 5 300 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a augmenté de 5 700 (0,3 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Télédistribution – Au 30 juin 2024, le nombre de clients en télédistribution s'établissait à 1 321 900, soit une diminution de 13 800 clients (-1,0 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2024, contre une baisse de 11 100 à la même période de 2023. Le nombre de clients à ces services a diminué de 52 600 (-3,8 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

Téléphonie filaire – Au 30 juin 2024, le nombre de lignes à la téléphonie filaire se chiffrait à 643 400, soit une baisse de 14 900 (-2,3 %) par rapport à la fin du premier trimestre 2024, contre une baisse de 18 700 lignes à la même période de 2023. Le nombre de lignes à ces services a diminué de 68 700 (-9,6 %) sur une période de 12 mois (tableau 2).

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Tableau 2

UGR du secteur Télécommunications à la fin de chaque trimestre depuis les huit derniers trimestres

(en milliers d'unités)

	Juin 2024	Mars 2024	Déc. 2023	Sept. 2023	Juin 2023	Mars 2023	Déc. 2022	Sept. 2022
Téléphonie mobile	3 918,6	3 825,1	3 764,9	3 698,8	3 610,1	1 736,6	1 710,4	1 697,3
Internet	1 722,5	1 721,1	1 727,6	1 721,3	1 716,8	1 691,5	1 682,7	1 678,0
Télédistribution	1 321,9	1 335,7	1 355,6	1 362,5	1 374,5	1 385,6	1 396,1	1 402,1
Téléphonie filaire	643,4	658,3	674,7	691,9	712,1	730,8	751,2	769,9
Total	7 606,4	7 540,2	7 522,8	7 474,5	7 413,5	5 544,5	5 540,4	5 547,3

BAlIA ajusté stable de 608,1 M\$. La baisse des revenus a été contrebalancée par la diminution des frais d'exploitation résultant d'un contrôle serré des coûts, entraînant, entre autres, la mise à jour favorable de certaines provisions.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 48,8 % au deuxième trimestre 2024, contre 49,4 % à la même période de 2023.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 446,0 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 461,7 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette baisse de 15,7 M\$ (-3,4 %) s'explique par l'augmentation de 16,2 M\$ des dépenses en immobilisations, due surtout à une hausse des investissements en réseau et en informatique.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2024

Revenus de 2,37 G\$ au premier semestre 2024, soit une hausse de 240,2 M\$ (11,3 %). Cette hausse est attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom en avril 2023 et aux facteurs mentionnés dans l'analyse des résultats du deuxième trimestre 2024.

- Revenus des services de téléphonie mobile de 819,4 M\$, en hausse de 216,7 M\$ (36,0 %), due surtout à l'acquisition de Freedom.
- Revenus des services d'accès Internet de 636,2 M\$, en baisse de 0,4 M\$ (-0,1 %).
- Revenus des services de télédistribution de 395,1 M\$, en baisse de 7,5 M\$ (-1,9 %).
- Revenus des services de téléphonie filaire de 127,5 M\$, en baisse de 14,8 M\$ (-10,4 %).
- Revenus d'équipements mobiles vendus aux clients de 278,9 M\$, en hausse de 64,7 M\$ (30,2 %), principalement en raison de l'acquisition de Freedom.
- Revenus d'équipements filaires vendus aux clients de 25,2 M\$, en baisse de 8,7 M\$ (-25,7 %).
- Autres revenus de 84,1 M\$, en baisse de 9,8 M\$ (-10,4 %).

RMPU¹ mobile de 35,63 \$ au premier semestre 2024, contre 38,14 \$ à la même période de 2023, soit une diminution de 2,51 \$ (-6,6 %), principalement attribuable aux mêmes facteurs que ceux évoqués dans l'analyse du deuxième trimestre 2024.

Statistiques de clientèle

Analyse des activités courantes

UGR – L'augmentation des UGR au premier semestre 2024 a été de 83 600 (1,1 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 28 700 UGR à la même période de 2023.

Téléphonie mobile – La hausse des lignes au premier semestre 2024 a été de 153 700 (4,1 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 75 300 lignes à la même période de 2023.

Accès Internet – La baisse des clients au premier semestre 2024 a été de 5 100 (-0,3 %) par rapport à la fin du quatrième trimestre 2023, contre une hausse de 14 100 clients à la même période de 2023.

¹ Voir « Indicateurs clés de rendement ».

Télédistribution – La baisse des clients au premier semestre 2024 a été de 33 700 (-2,5 %), contre une baisse de 21 600 clients à la même période de 2023.

Téléphonie filaire – La baisse des lignes au premier semestre 2024 a été de 31 300 (-4,6 %), contre une baisse de 39 100 lignes à la même période de 2023.

BAIIA ajusté de 1,18 G\$, en hausse de 101,8 M\$ (9,4 %), expliquée surtout par l'impact de l'acquisition de Freedom, mais également par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Télécommunications (exprimés en pourcentage des revenus) de 50,0 % au premier semestre 2024, contre 49,1 % à la même période de 2023. Cette hausse est principalement attribuable à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 888,6 M\$ au premier semestre 2024, contre 841,2 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11). Cette hausse de 47,4 M\$ (5,6 %) s'explique par l'augmentation de 101,8 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de 54,4 M\$ des dépenses en immobilisations, surtout attribuable, dans les deux cas, à l'impact de l'acquisition de Freedom.

Média

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024

Revenus de 184,4 M\$ au deuxième trimestre 2024, en hausse de 4,1 M\$ (2,3 %).

- Augmentation des revenus d'abonnement de 9,8 M\$ (21,0 %), expliquée principalement par la hausse des revenus d'abonnement aux chaînes spécialisées, dont l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$ d'une entente sur les redevances de la chaîne LCN.
- Autres revenus en hausse de 2,4 M\$ (4,9 %), principalement due à l'augmentation des revenus des services cinématographiques et audiovisuels, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de production et distribution.
- Diminution des revenus de publicité de 8,1 M\$ (-9,6 %), principalement due à la baisse des revenus provenant du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

BAIIA ajusté de 18,9 M\$ au deuxième trimestre 2024, soit un écart favorable de 19,4 M\$ qui s'explique surtout par l'impact de la hausse des revenus et par la baisse des frais d'exploitation, dont les coûts de contenu et les économies de coûts liées aux diverses initiatives de réduction de coûts mises en place.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 89,8 % au deuxième trimestre 2024, contre 100,3 % à la même période de 2023. Cette diminution est surtout attribuable à la hausse des revenus, dont l'impact de l'ajustement rétroactif favorable de 10,2 M\$, et de la baisse des frais d'exploitation.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 7,9 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 2,7 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit un écart favorable de 10,6 M\$, expliqué par un écart favorable de 19,4 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par la hausse de 8,8 M\$ des dépenses en immobilisations.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2024

Revenus de 353,2 M\$ au premier semestre 2024, en hausse de 2,1 M\$ (0,6 %).

- Hausse des revenus d'abonnement de 7,9 M\$ (8,5 %), expliquée principalement par la hausse des revenus des chaînes spécialisées, attribuable surtout à l'impact favorable rétroactif de 10,2 M\$, tel qu'expliqué dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024.
- Autres revenus en hausse de 6,7 M\$ (7,3 %), qui s'explique surtout par la hausse des revenus des services cinématographiques et audiovisuels, contrebalancée en partie par la baisse des revenus de production et distribution.
- Baisse des revenus de publicité de 12,5 M\$ (-7,5 %), principalement attribuable à la diminution des revenus provenant du Réseau TVA et des chaînes spécialisées.

BAIIA ajusté de 2,2 M\$ au premier semestre 2024, soit un écart favorable de 29,1 M\$ qui s'explique principalement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024.

Analyse de la relation coûts/revenus : coûts liés au personnel et aux achats de biens et services pour l'ensemble des activités du secteur Média (exprimés en pourcentage des revenus) de 99,4 % au premier semestre 2024, contre 107,7 % à la même période de 2023. Cette diminution est expliquée par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 15,0 M\$ au premier semestre 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 30,1 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit un écart favorable de 15,1 M\$, expliqué par l'écart favorable de 29,1 M\$ du BAIIA ajusté, contrebalancé en partie par la hausse de 14,0 M\$ des dépenses en immobilisations.

Sports et divertissement

Résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024

Revenus de 45,4 M\$ au deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 3,4 M\$ (-7,0 %), principalement attribuable à la diminution des revenus des activités de hockey, de spectacles et de musique, contrebalancée en partie par la hausse des revenus des activités de livres.

BAIIA ajusté de 1,0 M\$ au deuxième trimestre 2024, soit une baisse de 2,0 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés négatifs de 0,9 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,3 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit une diminution de 2,2 M\$ qui s'explique principalement par la baisse de 2,0 M\$ du BAIIA ajusté.

Résultats d'exploitation du premier semestre 2024

Revenus de 92,1 M\$ au premier semestre 2024, soit une baisse de 5,2 M\$ (-5,3 %), qui s'explique principalement par les mêmes raisons que celles évoquées dans l'analyse des résultats d'exploitation du deuxième trimestre 2024.

BAIIA ajusté de 4,9 M\$ au premier semestre 2024, soit une baisse de 1,5 M\$, qui s'explique surtout par l'impact de la baisse des revenus.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 1,6 M\$ au premier semestre 2024, contre des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de 3,8 M\$ à la même période de 2023 (tableau 11), soit une diminution de 2,2 M\$ qui s'explique par la baisse de 1,5 M\$ du BAIIA ajusté et par l'augmentation de 0,7 M\$ des dépenses en immobilisations.

FLUX DE TRÉSORERIE ET SITUATION FINANCIÈRE

Cette section présente une analyse des flux de trésorerie générés et utilisés par la Société ainsi que de la situation financière à la date du bilan.

Exploitation

Deuxième trimestre 2024

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 391,6 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 358,4 M\$ à la même période de 2023.

Cette augmentation de 33,2 M\$ (9,3 %) s'explique surtout par :

- la hausse de 19,7 M\$ du BAIIA ajusté ;
- l'écart favorable de 10,0 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des impôts sur le bénéfice à payer, des actifs liés à des contrats et des débiteurs, contrebalancés en partie par les variations défavorables des créditeurs et charges à payer, et des stocks ;
- la baisse de 5,8 M\$ de la portion monétaire des frais financiers ;
- la baisse de 5,3 M\$ de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 7,1 M\$ des impôts exigibles.

Premier semestre 2024

Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation de 780,4 M\$ au premier semestre 2024, contre 630,3 M\$ à la même période de 2023.

Cette augmentation de 150,1 M\$ (23,8 %) s'explique surtout par :

- la hausse de 136,4 M\$ du BAIIA ajusté ;
- l'écart favorable de 47,8 M\$ de la variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation, expliqué principalement par les variations favorables des impôts sur le bénéfice à payer et des débiteurs, contrebalancés en partie par les variations défavorables des stocks, des créditeurs et charges à payer, et des revenus différés ;
- la baisse de 11,4 M\$ de la portion monétaire liée à la charge de restructuration, frais d'acquisition et autres.

Contrebalancés en partie par :

- la hausse de 24,6 M\$ de la portion monétaire des frais financiers ;
- la hausse de 21,7 M\$ des impôts exigibles.

En comparaison avec le premier semestre 2023, les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation en 2024 ont été favorablement impactés par l'acquisition de Freedom (qui a entraîné en grande partie la hausse du BAIIA ajusté du secteur Télécommunications), malgré les frais financiers en lien avec le financement de cette acquisition. De plus, la hausse du BAIIA ajusté du secteur Média a également eu une incidence positive sur les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation au premier semestre 2024.

Fonds de roulement de 27,5 M\$ au 30 juin 2024, contre un fonds de roulement négatif de 1,13 G\$ au 31 décembre 2023, soit un écart favorable de 1,15 G\$, principalement attribuable au remboursement à l'échéance par Vidéotron, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, au rachat par émission d'actions de la totalité des débetures convertibles et à l'évolution des échéances de dettes à court et à long terme.

Investissement

Deuxième trimestre 2024

Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations de 171,3 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 136,0 M\$ à la même période de 2023, soit une augmentation de 35,3 M\$, qui s'explique par la hausse de 25,3 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur Télécommunications, dont une hausse des investissements en réseau et en informatique, et dans le secteur Média, ainsi que par la variation nette défavorable de 10,0 M\$ des éléments hors caisse courants.

Subventions nettes utilisées pour financer les dépenses en immobilisations de 13,9 M\$ au deuxième trimestre 2023. Ce montant représente l'utilisation des subventions comptabilisées en réduction des dépenses en immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse.

Acquisitions de licences de spectre de 239,1 M\$ au deuxième trimestre 2024. Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$ (59,8 M\$ ont été payés en janvier 2024 et 239,1 M\$ ont été payés en mai 2024).

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ aux deuxièmes trimestres 2024 et 2023.

Acquisitions d'entreprises de 7,0 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 2,07 G\$ au deuxième trimestre 2023. Le secteur Télécommunications a déboursé 2,07 G\$ pour l'acquisition de Freedom au deuxième trimestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 0,8 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 3,3 M\$ à la même période de 2023.

Premier semestre 2024

Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations de 337,5 M\$ au premier semestre 2024, contre 261,2 M\$ à la même période de 2023, soit une augmentation de 76,3 M\$, qui s'explique par la hausse de 69,0 M\$ des dépenses en immobilisations, principalement dans le secteur Télécommunications, dont l'impact de l'acquisition de Freedom, et dans le secteur Média, ainsi que par la variation nette défavorable de 7,3 M\$ des éléments hors caisse courants.

Subventions nettes reçues pour financer les dépenses en immobilisations de 37,0 M\$ au premier semestre 2024, contre des subventions différées utilisées de 33,9 M\$ au semestre correspondant de 2023. Au cours du premier semestre 2024, une subvention de 37,0 M\$ a été reçue d'avance dans le cadre de la nouvelle initiative du gouvernement du Québec visant à renforcer la couverture sans fil offerte aux régions du Québec. Le montant au premier semestre 2023 représente l'utilisation des subventions comptabilisées en réduction des dépenses en immobilisations dans le cadre du programme de déploiement de services Internet haute vitesse.

Acquisitions de licences de spectre de 298,9 M\$ au premier semestre 2024, contre 9,9 M\$ au premier semestre 2023. Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$.

Produit d'aliénation d'éléments d'actif de 0,5 M\$ au premier semestre 2024, contre 0,8 M\$ à la même période de 2023.

Acquisitions d'entreprises de 7,0 M\$ au premier semestre 2024, contre 2,07 G\$ au premier semestre 2023. Le secteur Télécommunications a déboursé 2,07 G\$ pour l'acquisition de Freedom au premier semestre 2023.

Acquisitions de placements et autres de 15,4 M\$ au premier semestre 2024, contre 3,9 M\$ à la même période de 2023.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Deuxième trimestre 2024

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 220,8 M\$ au deuxième trimestre 2024, contre 222,9 M\$ à la même période de 2023 (tableau 12).

Cette baisse de 2,1 M\$ s'explique par :

- la hausse de 35,3 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de 33,2 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Premier semestre 2024

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de 443,4 M\$ au premier semestre 2024, contre 369,9 M\$ à la même période de 2023 (tableau 12).

Cette hausse de 73,5 M\$ s'explique surtout par :

- l'augmentation de 150,1 M\$ des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation.

Contrebalancée en partie par :

- l'augmentation de 76,3 M\$ des flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations.

Financement

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) en hausse de 89,1 M\$ au premier semestre 2024. Variation nette défavorable de 33,9 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.

- Au premier semestre 2024, l'augmentation de la dette est essentiellement attribuable à :
 - l'émission par Vidéotron, le 21 juin 2024, de billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$, portant intérêt à un taux de 4,650 % et échéant le 15 juillet 2029, ainsi que des billets de premier rang d'un montant en capital global de 400,0 M\$, portant intérêt à un taux de 5,000 % et échéant le 15 juillet 2034, pour un produit net total de 992,6 M\$;
 - l'effet défavorable de 132,6 M\$ du taux de change. La hausse de la dette consolidée attribuable à ce facteur a été contrebalancée par la hausse de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés.
- Au premier semestre 2024, la diminution de la dette est essentiellement attribuable à :
 - le remboursement à l'échéance par Vidéotron, le 17 juin 2024, de la totalité de ses billets de premier rang d'un montant en capital global de 600,0 M\$ US, portant intérêt à un taux de 5,375 % ;
 - la baisse par Vidéotron et Québecor Média inc. (« Québecor Média ») des tirages sur leur facilité de crédit renouvelable pour un montant total de 216,7 M\$.
- Les instruments financiers dérivés représentent un actif net de 76,9 M\$ au 30 juin 2024, contre 110,8 M\$ au 31 décembre 2023, soit une variation nette défavorable de 33,9 M\$ expliquée principalement par :
 - l'encaissement de l'actif de 163,0 M\$ lié aux contrats de couverture des billets de premier rang remboursés le 17 juin 2024.

Contrebalancé en partie par :

- l'écart favorable du taux de change sur la valeur des instruments financiers dérivés.
- Le 13 juin 2024, Vidéotron a modifié sa facilité de crédit à terme pour proroger la date d'échéance de la première tranche de 700,0 M\$ d'octobre 2024 à octobre 2025 et pour faire une transition vers le « Canadian Overnight Repo Rate Average » (CORRA).
- Le 13 juin 2024, à la suite des nouvelles notations obtenues par Vidéotron en mai 2024, toutes les sûretés sur les actifs de Vidéotron consenties aux prêteurs bancaires ont été éliminées et tous les instruments de dette afférents (y compris les instruments financiers dérivés) sont dorénavant non garantis par des sûretés.

Situation financière

Liquidités disponibles nettes de 2,13 G\$ au 30 juin 2024 pour Québecor et ses filiales détenues à part entière, soit des facilités de crédit renouvelables disponibles et inutilisées de 2,13 G\$, moins des emprunts bancaires de 4,0 M\$.

Dettes consolidées (dette à long terme plus les emprunts bancaires) totalisant 7,73 G\$ au 30 juin 2024, soit une augmentation de 89,1 M\$ par rapport au 31 décembre 2023. Variation nette défavorable de 33,9 M\$ de l'actif net lié aux instruments financiers dérivés (cf. « Financement » ci-dessus).

- La dette consolidée comprenait essentiellement les dettes de 7,71 G\$ de Vidéotron (7,61 G\$ au 31 décembre 2023) et de 21,4 M\$ de Québecor Média (31,9 M\$ au 31 décembre 2023).

Au 30 juin 2024, le capital minimal à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffrait comme suit :

Tableau 3
Capital minimal à rembourser sur la dette à long terme de Québecor
Périodes de 12 mois terminées les 30 juin
(en millions de dollars canadiens)

2025	400,0	\$
2026	1 796,1	
2027	1 678,7	
2028	750,0	
2029	684,0	
2030 et ultérieurement	2 448,4	
Total	7 757,2	\$

Québecor peut (mais n'est d'aucune façon dans l'obligation de le faire) chercher à retirer ou à racheter, de temps à autre, des titres en circulation par le biais d'achats sur le marché libre, de transactions négociées avec des partenaires privés ou autrement. Ces rachats, le cas échéant, dépendront des liquidités disponibles de la Société, de ses besoins en liquidités, des conditions du marché, des restrictions contractuelles et d'autres facteurs. Les montants de ces transactions pourraient être importants.

Au 30 juin 2024, l'échéance moyenne pondérée de la dette consolidée de Québecor était d'environ 3,9 années (3,5 années au 31 décembre 2023). Compte tenu des instruments de couverture, la dette était constituée d'environ 74,2 % de titres à taux fixe (67,7 % au 31 décembre 2023) et de 25,8 % de titres à taux variable (32,3 % au 31 décembre 2023).

La direction de la Société est d'avis que les flux de trésorerie et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour remplir ses engagements en matière de dépenses en immobilisations et d'acquisition de licences de spectre, de fonds de roulement, de paiement d'intérêts, de paiement d'impôts sur le bénéfice, de remboursement de dettes et d'obligations locatives, de contributions conformément aux régimes de retraite, de rachat d'actions et de dividendes aux actionnaires. La Société est d'avis qu'elle sera en mesure de respecter les échéances futures de ses dettes et obligations locatives, qui sont échelonnées au cours des prochaines années.

La Société est assujettie au maintien de certains ratios financiers et au respect de certaines clauses financières restrictives conformément à ses ententes de financement. Au 30 juin 2024, la Société respectait tous ses ratios financiers et clauses financières restrictives de ses conventions de financement.

Dividendes déclarés

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de Québecor a déclaré un dividende trimestriel de 0,325 \$ par action sur les actions de catégorie A (droits de vote multiples) (« actions catégorie A ») et sur les actions catégorie B. Ce dividende sera versé le 17 septembre 2024 aux actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le 23 août 2024.

Licences de spectre

Le 29 mai 2024, Vidéotron a acquis 305 blocs de spectre de la bande de 3 800 MHz à l'échelle du pays pour un prix total de 298,9 M\$ (59,8 M\$ ont été payés en janvier 2024 et 239,1 M\$ ont été payés en mai 2024). Environ 61 % des 305 blocs de spectre sans fil se trouvent à l'extérieur du Québec, principalement dans le sud de l'Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Analyse du bilan consolidé

Tableau 4

Bilan consolidé de Québecor

Analyse des principales variations entre le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2023

(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2024 ¹		31 déc. 2023		Écart		Principales sources d'explication de l'écart
Actif							
Débiteurs	1 135,9	\$	1 175,1	\$	(39,2)	\$	Incidence de la variation courante des activités
Stocks	444,2		512,1		(67,9)		Incidence de la variation courante des activités
Immobilisations corporels	3 391,2		3 417,9		(26,7)		Amortissement de la période, moins les acquisitions
Actifs incorporels	3 639,5		3 385,1		254,4		Acquisition, dont des licences de spectre, moins l'amortissement de la période
Instruments financiers dérivés ²	76,9		110,8		(33,9)		<i>Cf.</i> « Financement »
Autres éléments d'actif	698,4		622,8		75,6		Gain sur réévaluation des régimes de retraite
Passif							
Créditeurs, charges à payer et provisions	1 003,2		1 185,9		(182,7)		Incidence de la variation courante des activités
Impôt sur le bénéfice ³	4,6		(24,3)		28,9		Impôts exigibles de la période moins les déboursés courants
Débtures convertibles	-		150,0		(150,0)		Rachat par émission d'actions de la totalité des débtures convertibles
Dette à long terme, y compris la portion à court terme et les emprunts bancaires	7 731,1		7 642,0		89,1		<i>Cf.</i> « Financement »

¹ Les natures « espèces affectées » et « subvention différée » sont regroupées aux fins de l'analyse.

² Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

³ Passif à court terme moins l'actif à court terme.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Obligations contractuelles

Au 30 juin 2024, les obligations contractuelles importantes des activités d'exploitation comprenaient les remboursements de capital et d'intérêt sur la dette à long terme et les obligations locatives, les engagements relatifs aux dépenses en immobilisations et autres engagements, dont les appareils mobiles, ainsi que ceux relatifs aux instruments financiers dérivés, moins les encaissements prévus sur les instruments financiers dérivés. Ces obligations contractuelles sont résumées dans le tableau 5.

Tableau 5
Obligations contractuelles de Québecor au 30 juin 2024
(en millions de dollars canadiens)

	Total	Moins d'un an	1-3 ans	3-5 ans	5 ans et plus
Dette à long terme ¹	7 757,2	400,0	3 474,8	1 434,0	2 448,4
Paiements d'intérêts ²	1 338,1	306,0	556,0	284,5	191,6
Obligations locatives	373,1	100,0	144,8	78,9	49,4
Paiements d'intérêts sur les obligations locatives	91,6	23,5	34,9	19,8	13,4
Dépenses en immobilisations et autres engagements	2 439,0	1 045,9	1 042,0	208,1	143,0
Instruments financiers dérivés ³	(104,1)	(9,3)	(16,3)	(78,5)	–
Total des obligations contractuelles	11 894,9	\$ 1 866,1	\$ 5 236,2	\$ 1 946,8	\$ 2 845,8

¹ La valeur comptable de la dette à long terme excluant les frais de financement.

² Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme, selon les taux d'intérêt en vigueur, les taux d'intérêt des couvertures et les taux de change des couvertures sur devises au 30 juin 2024.

³ Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés à la couverture des taux de change sur le principal de la dette libellée en dollars US.

Transactions entre parties liées

Au deuxième trimestre 2024, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 24,0 M\$ (26,1 M\$ à la même période de 2023), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a engagé des dépenses en immobilisations auprès de sociétés liées pour un montant de 3,3 M\$ (6,6 M\$ à la même période de 2023). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 3,0 M\$ (3,1 M\$ à la même période de 2023).

Au premier semestre 2024, la Société a engagé des dépenses auprès de sociétés liées pour un montant de 56,4 M\$ (48,5 M\$ à la même période de 2023), qui sont incluses dans les achats de biens et services, et a engagé des dépenses en immobilisations auprès de sociétés liées pour un montant de 10,8 M\$ (8,2 M\$ à la même période de 2023). La Société a également effectué des ventes à des sociétés liées pour un montant de 6,7 M\$ (6,2 M\$ à la même période de 2023).

Ces transactions ont été comptabilisées à la valeur d'échange convenue entre les parties.

Capital-actions

Conformément aux exigences des autorités canadiennes régissant les normes de présentation du rapport de gestion, le tableau 6 présente les données du capital-actions de la Société au 17 juillet 2024. De plus, à cette même date, 13 050 211 options d'achat d'actions de la Société étaient en circulation.

Tableau 6
Capital-actions

(en actions et en millions de dollars canadiens)

	Au 17 juillet 2024	
	Émises et en circulation	Valeur comptable
Actions catégorie A	76 692 135	8,6 \$
Actions catégorie B	158 004 692	1 049,1

Rachat d'actions

Le 9 août 2023, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 2 000 000 actions catégorie B représentant environ 1,3 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2023. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2023 et le 14 août 2024, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Le 11 août 2023, la Société a conclu une entente visant un régime d'achat de titres automatique (le « régime ») avec un courtier désigné en vue de permettre le rachat d'actions aux termes du régime à des moments où il lui serait interdit de le faire en raison de restrictions réglementaires ou de périodes volontaires d'interdiction des opérations. Le régime a été préalablement autorisé par la Bourse de Toronto. Il est en vigueur depuis le 15 août 2023 et se terminera en même temps que le programme de rachat dans le cours normal des activités.

Aux termes du régime, avant d'entrer dans une période volontaire d'interdiction d'opérations, la Société peut demander, sans y être tenue, au courtier désigné de faire des achats dans le cadre du programme de rachat dans le cours normal des activités. Ces achats seront établis à la discrétion du courtier désigné selon des paramètres établis par la Société avant les périodes d'interdiction. En dehors de ces périodes, les rachats seront effectués à la discrétion de la direction de la Société.

Le 7 août 2024, le conseil d'administration de la Société a autorisé un programme de rachat dans le cours normal des activités pour un maximum de 1 000 000 actions catégorie A représentant environ 1,3 % des actions catégorie A émises et en circulation, et pour un maximum de 5 000 000 actions catégorie B représentant environ 3,2 % des actions catégorie B émises et en circulation le 1^{er} août 2024. Les rachats peuvent être effectués entre le 15 août 2024 et le 14 août 2025, au cours du marché en vigueur sur le marché libre par l'entremise de la Bourse de Toronto ou d'autres systèmes de négociation parallèles au Canada. Toutes les actions ainsi rachetées seront annulées.

Au premier semestre 2024, la Société a racheté et annulé 940 000 actions catégorie B pour une contrepartie totale en espèces de 27,7 M\$. L'excédent de 22,1 M\$ du prix de rachat sur la valeur comptable des actions catégorie B rachetées a été comptabilisé en réduction des bénéfices non répartis.

Émission d'actions

Le 25 juin 2024, la Société a racheté toutes ses débetures convertibles 4,0 % en circulation d'un montant en capital total de 150,0 M\$. Conformément aux modalités des débetures, la Société a choisi de régler le rachat en actions et a, par conséquent, émis et remis aux porteurs 5 161 237 actions catégorie B.

Instruments financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment des espèces et quasi-espèces, des espèces affectées, des comptes clients, des actifs liés à des contrats, des placements à long terme, des emprunts bancaires, des comptes fournisseurs, des charges à payer, de la dette à long terme, des obligations locatives et des instruments financiers dérivés.

Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Société utilise des instruments financiers dérivés i) pour fixer en dollars CA les versements sur ses dettes libellées en dollars US (intérêts et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisations libellés en devises, et ii) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable. La Société n'a pas l'intention de régler ses instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives.

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt conclues par la Société comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés aux 30 juin 2024 et 31 décembre 2023 sont les suivantes :

Tableau 7

Juste valeur de la dette à long terme, des débetures convertibles et des instruments financiers dérivés

(en millions de dollars canadiens)

Actif (passif)	30 juin 2024		31 décembre 2023	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme¹	(7 757,2)	(7 560,5) \$	(7 668,2) \$	(7 391,0) \$
Débetures convertibles²	–	–	(165,0)	(165,0)
Instruments financiers dérivés				
Contrats de change à terme	0,8	0,8	(1,5)	(1,5)
Ententes de swaps de taux d'intérêt	10,0	10,0	5,4	5,4
Ententes de swaps sur devises	66,1	66,1	106,9	106,9

¹ La valeur comptable de la dette à long terme exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liée au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² La valeur comptable et la juste valeur des débetures convertibles sont composées du montant en capital et de la valeur des caractéristiques de conversion liées aux prix plancher et plafond, comptabilisée comme dérivés incorporés.

La juste valeur estimative de la dette à long terme et des débetures convertibles est fondée sur les cours de marché lorsqu'ils sont disponibles ou sur des modèles d'évaluation. Lorsque la Société utilise des modèles d'évaluation, la juste valeur est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de la période ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance.

La juste valeur des instruments financiers dérivés comptabilisée aux bilans consolidés est estimée selon les modèles d'évaluation de la Société. Ces modèles projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument financier dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours de change à la fin de la période. La juste valeur comptabilisée des instruments financiers dérivés est aussi rajustée pour refléter le risque d'inexécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en attribuant une prime liée au risque de défaillance de crédit, basée sur une combinaison de données de marché observables et non observables, à l'exposition nette par l'autre partie au contrat ou de la Société.

La juste valeur des dérivés incorporés liés aux débetures convertibles est déterminée selon les modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché, y compris la volatilité, les facteurs d'actualisation, les taux d'intérêt et les primes de crédit implicites aux prix ajustés des instruments sous-jacents.

Les gains et pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers pour les deuxièmes trimestres et premiers semestres 2024 et 2023 sont résumés dans le tableau 8.

Tableau 8**(Gain) perte sur évaluation et conversion des instruments financiers**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
(Gain) perte sur les dérivés incorporés liés aux débentures				
convertibles	(5,7) \$	(1,9) \$	(15,5) \$	9,7 \$
Autres	–	0,3	–	–
	(5,7) \$	(1,6) \$	(15,5) \$	9,7 \$

Des pertes de 13,7 M\$ au deuxième trimestre 2024 et de 5,8 M\$ au premier semestre 2024 ont été comptabilisées aux autres éléments du résultat global relativement aux relations de couverture de flux de trésorerie (des gains de 23,5 M\$ et 27,5 M\$ respectivement au deuxième trimestre 2023 et au premier semestre 2023).

Mesures non normalisées selon les IFRS

Les mesures non normalisées selon les IFRS utilisées par la Société pour évaluer son rendement financier, telles que le BAIIA ajusté, le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et le ratio d'endettement net consolidé ne sont pas calculées selon, ni ne sont reconnues par les IFRS. La méthode de calcul des mesures financières hors IFRS de la Société peut différer de celles utilisées par d'autres entreprises et, par conséquent, celles qu'elle présente dans ce rapport de gestion peuvent ne pas être comparables à d'autres mesures ayant des noms semblables divulguées par d'autres entreprises.

BAIIA ajusté

Dans son analyse des résultats d'exploitation, la Société définit le BAIIA ajusté, tel que concilié avec le bénéfice net conformément aux IFRS, comme le bénéfice net avant l'amortissement, les frais financiers, le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers, la restructuration, frais d'acquisition et autres, et les impôts sur le bénéfice. Le BAIIA ajusté, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Ce n'est pas non plus une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux autres mesures de rendement calculées selon les IFRS. La direction et le conseil d'administration de la Société utilisent cette mesure pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que les résultats des secteurs d'exploitation qui en font partie. Cette mesure élimine le niveau substantiel de dépréciation et d'amortissement des actifs corporels et incorporels et n'est pas affectée par la structure du capital ou par les activités d'investissement de la Société et de ses secteurs d'activité.

En outre, le BAIIA ajusté est utile, car il constitue un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. Toutefois, cette mesure est limitée puisqu'elle ne tient pas compte des dépenses en immobilisations et des acquisitions de licences de spectre nécessaires pour générer les revenus des secteurs de la Société. D'autres mesures qui tiennent compte des dépenses en immobilisations, telles que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation, sont également utilisées par la Société. La définition du BAIIA ajusté de la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 9 présente le rapprochement du BAIIA ajusté avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québec.

Tableau 9

Rapprochement du BAIIA ajusté présenté dans ce rapport avec le bénéfice net divulgué aux états financiers consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif) :				
Télécommunications	608,1 \$	607,6 \$	1 183,6 \$	1 081,8 \$
Média	18,9	(0,5)	2,2	(26,9)
Sports et divertissement	1,0	3,0	4,9	6,4
Siège social	(3,1)	(4,9)	(6,3)	(13,3)
	624,9	605,2	1 184,4	1 048,0
Amortissement	(237,6)	(250,6)	(473,8)	(439,1)
Frais financiers	(108,1)	(113,7)	(217,0)	(191,6)
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,7	1,6	15,5	(9,7)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(7,0)	(13,3)	(9,2)	(18,9)
Impôts sur le bénéfice	(71,3)	(57,9)	(125,7)	(103,9)
Bénéfice net	206,6 \$	171,3 \$	374,2 \$	284,8 \$

Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation

La Société définit le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que concilié avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires conformément aux IFRS, comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires avant le gain (la perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et la restructuration, frais d'acquisition et autres, déduction faite des impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements et du bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle afférent aux ajustements. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation, tel que décrit ci-dessus, n'est pas une mesure des résultats définie conformément aux IFRS. Cette mesure ne devrait pas être considérée isolément ou comme substitut aux mesures de rendement calculées selon les IFRS. La Société utilise le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation pour analyser les tendances en matière de rendement de ses activités. Les éléments énumérés ci-dessus sont exclus du calcul de cette mesure puisqu'ils nuisent à la comparabilité des résultats financiers. Le bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation est plus représentatif aux fins d'évaluation du bénéfice prévisible. La définition du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

Le tableau 10 présente le rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 10**Rapprochement du bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation présenté dans ce rapport avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires divulgué aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Bénéfice ajusté lié aux activités d'exploitation	205,1	\$ 182,3	\$ 368,2	\$ 318,3
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,7	1,6	15,5	(9,7)
Restructuration, frais d'acquisition et autres	(7,0)	(13,3)	(9,2)	(18,9)
Impôts sur le bénéfice afférents aux ajustements ¹	1,3	3,5	3,7	5,1
Part des actionnaires sans contrôle afférent aux ajustements	2,5	—	2,6	0,2
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	207,6	\$ 174,1	\$ 380,8	\$ 295,0

¹ Y compris l'impact de la fluctuation de l'impôt sur le bénéfice, applicable sur les éléments ajustés, pour des raisons statutaires ou dans le cadre de transactions fiscales.

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation*Flux de trésorerie d'exploitation ajustés*

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent le BAIIA ajusté, moins les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre). Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les fonds disponibles pour les paiements d'intérêts et d'impôts, les déboursés relatifs aux programmes de restructuration, les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés sur une base consolidée par l'exploitation de l'ensemble des secteurs d'activité, en plus des flux de trésorerie d'exploitation générés par chacun d'entre eux. En outre, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés sont utiles, car ils constituent un élément des régimes de rémunération incitative annuels de la Société. La définition des flux de trésorerie d'exploitation ajustés de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation

Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation selon les IFRS, moins les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre), plus le produit de l'aliénation d'éléments d'actif. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation sont utilisés par la direction et le conseil d'administration de la Société pour évaluer les fonds générés par l'exploitation de la Société. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation représentent les fonds disponibles pour les acquisitions d'entreprises, les acquisitions de licences de spectre, le paiement de dividendes, le remboursement de la dette à long terme et d'obligations locatives, et le rachat d'actions. Les flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation ne sont pas une mesure de la liquidité établie conformément aux IFRS. Il ne s'agit pas d'une mesure destinée à remplacer des outils d'évaluation du rendement financier conformes aux IFRS ou l'état des flux de trésorerie comme indicateur de liquidités. La définition des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Les tableaux 11 et 12 présentent le rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation avec les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés.

Tableau 11

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
BAIIA ajusté (BAIIA ajusté négatif)				
Télécommunications	608,1 \$	607,6 \$	1 183,6 \$	1 081,8 \$
Média	18,9	(0,5)	2,2	(26,9)
Sports et divertissement	1,0	3,0	4,9	6,4
Siège social	(3,1)	(4,9)	(6,3)	(13,3)
	624,9	605,2	1 184,4	1 048,0
Moins				
Dépenses en immobilisations ¹ :				
Télécommunications	(162,1)	(145,9)	(295,0)	(240,6)
Média	(11,0)	(2,2)	(17,2)	(3,2)
Sports et divertissement	(1,9)	(1,7)	(3,3)	(2,6)
Siège social	(0,2)	(0,1)	(0,2)	(0,3)
	(175,2)	(149,9)	(315,7)	(246,7)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés				
Télécommunications	446,0	461,7	888,6	841,2
Média	7,9	(2,7)	(15,0)	(30,1)
Sports et divertissement	(0,9)	1,3	1,6	3,8
Siège social	(3,3)	(5,0)	(6,5)	(13,6)
	449,7 \$	455,3 \$	868,7 \$	801,3 \$

¹ Rapprochement avec les flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations selon les états financiers consolidés résumés

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Dépenses en immobilisations	(175,2) \$	(149,9) \$	(315,7) \$	(246,7) \$
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	3,9	13,9	(21,8)	(14,5)
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations	(171,3) \$	(136,0) \$	(337,5) \$	(261,2) \$

Tableau 12**Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation et flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation divulgués aux états financiers consolidés résumés**

(en millions de dollars canadiens)

	Trois mois terminés les 30 juin		Six mois terminés les 30 juin	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés provenant du tableau 11	449,7	455,3	868,7	801,3
Plus (moins)				
Portion monétaire des frais financiers	(105,7)	(111,5)	(212,3)	(187,7)
Portion monétaire liée à la restructuration, frais d'acquisition et autres	(8,5)	(13,8)	(8,9)	(20,3)
Impôts exigibles	(64,7)	(57,6)	(146,8)	(125,1)
Autres	1,5	2,0	2,8	2,3
Variation nette des éléments hors caisse liés aux activités d'exploitation	(55,4)	(65,4)	(38,3)	(86,1)
Variation nette des éléments hors caisse courants liés aux dépenses en immobilisations (exclusion faite du crédit gouvernemental pour grands projets d'investissement à recevoir)	3,9	13,9	(21,8)	(14,5)
Flux de trésorerie libres liés aux activités d'exploitation	220,8	222,9	443,4	369,9
Plus (moins)				
Flux de trésorerie utilisés pour les dépenses en immobilisations (exclusion faite des acquisitions de licences de spectre)	171,3	136,0	337,5	261,2
Produits de l'aliénation d'éléments d'actif	(0,5)	(0,5)	(0,5)	(0,8)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	391,6	358,4	780,4	630,3

Ratio d'endettement net consolidé

Le ratio d'endettement net consolidé représente la dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois. La dette nette consolidée, exclusion faite des débetures convertibles, représente le total de la dette à long terme, plus les emprunts bancaires, les obligations locatives et les passifs liés aux instruments financiers dérivés, moins les actifs liés aux instruments financiers dérivés et les espèces et quasi-espèces. Le ratio d'endettement net consolidé sert à évaluer le levier financier de la Société et est utilisé par la direction et le conseil d'administration dans les décisions liées à la structure du capital de la Société, y compris la stratégie de financement, et dans la gestion du risque lié aux échéances des dettes. Le ratio d'endettement net consolidé exclut les débetures convertibles puisque ces débetures peuvent être rachetées au gré de la Société, sous certaines conditions, en émettant des actions catégorie B de Québec. Le ratio d'endettement net consolidé n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS. Il ne vise pas à remplacer des outils d'évaluation conformes aux IFRS ou le bilan afin d'évaluer la situation financière. La définition du ratio d'endettement net consolidé de la Société peut différer de celle adoptée par d'autres entreprises.

Le tableau 13 présente le calcul du ratio d'endettement net consolidé ainsi que le rapprochement avec les éléments du bilan divulgués aux états financiers consolidés résumés de Québecor.

Tableau 13
Ratio d'endettement net consolidé
(en millions de dollars canadiens)

	30 juin 2024		31 déc. 2023	
Dettes à long terme totale¹	7 757,2	\$	7 668,2	\$
Plus (moins)				
Obligations locatives ²	373,1		376,2	
Emprunts bancaires	9,0		9,6	
Instruments financiers dérivés ³	(76,9)		(110,8)	
Espèces et quasi-espèces	(8,1)		(11,1)	
Dettes nettes consolidées exclusion faite des débetures convertibles	8 054,3		7 932,1	
Divisée par :				
BAlIA ajusté sur 12 mois ⁴	2 374,2	\$	2 337,1	\$
Ratio d'endettement net consolidé⁴	3,39x		3,39x	

¹ Exclut les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées au risque de taux d'intérêt couvert et les frais de financement.

² Passif à court terme et à long terme.

³ Actif à court terme et à long terme, moins le passif à long terme.

⁴ Sur une base pro forma au 31 décembre 2023 utilisant le BAlIA ajusté de Freedom des 12 derniers mois.

Indicateurs clés de rendement

Unité génératrice de revenus

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit l'UGR. Une UGR représente, le cas échéant, le nombre de lignes aux services de téléphonie mobile et filaire ainsi que le nombre de clients aux services d'accès Internet et de télédistribution. L'UGR n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul de l'UGR utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises ou publiées par des autorités publiques.

Revenu mensuel moyen mobile par unité

La Société se sert d'un indicateur clé de rendement utilisé dans l'industrie, soit le RMPU mobile. Cet indicateur se calcule en divisant les revenus de téléphonie mobile par le nombre moyen d'UGR de ce service durant la période visée, puis en divisant ce résultat par le nombre de mois de cette même période. Le RMPU mobile n'est pas une mesure établie conformément aux IFRS, et la définition et la méthode de calcul utilisées par la Société peuvent différer de celles utilisées par d'autres entreprises.

Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière de la Société et à la préparation des états financiers consolidés selon les IFRS.

Au cours du trimestre terminé le 30 juin 2024, aucune modification touchant le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui aurait eu ou qui serait raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante n'a été effectuée.

Renseignements supplémentaires

La Société est un émetteur assujéti en vertu des lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces canadiennes; par conséquent, elle est tenue de déposer des états financiers, une circulaire de sollicitation de procurations et une notice annuelle auprès des divers organismes de réglementation de valeurs mobilières. On peut obtenir, sans frais, une copie de ces documents, sur demande adressée à la Société à <www.quebecor.com> ou sur le site Internet de SEDAR+ à l'adresse <www.sedarplus.ca>.

Mise en garde concernant l'information prospective

Les énoncés figurant dans le présent rapport de gestion qui ne sont pas des faits historiques constituent des énoncés prospectifs assujettis à des risques, des incertitudes et des hypothèses importants connus et inconnus qui sont susceptibles d'entraîner un écart important entre les résultats réels de la Société dans des périodes futures et ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables à l'utilisation du conditionnel, d'expressions prospectives comme « proposer », « s'attendre », « pouvoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « estimer que », « prévoir », « désirer » ou « croire », ou de la tournure négative de ces expressions ou de leurs variantes ou de toute terminologie similaire. Certains facteurs importants qui pourraient occasionner des écarts importants entre les résultantes réelles et celles mentionnées dans ces énoncés prospectifs comprennent les suivants, bien qu'ils ne soient pas limités à ces derniers :

- la capacité de Québecor de continuer à développer avec succès son réseau et les installations de ses services mobiles ;
- le climat économique général, les conditions des marchés financiers et économiques, de même que les fluctuations commerciales subies par les annonceurs de Québecor sur le marché publicitaire local, régional et national des journaux, de la télévision et des autres médias ;
- l'intensité de l'activité concurrentielle dans les industries où Québecor est active ;
- la capacité de Québecor à pénétrer de nouveaux marchés hautement concurrentiels et l'exactitude des estimations de la taille des marchés potentiels ;
- la fragmentation de l'univers des médias ;
- de nouvelles technologies qui pourraient changer le comportement des consommateurs à l'égard de l'offre de la gamme de produits de Québecor ;
- des investissements en capital imprévus qui seraient nécessaires pour le développement du réseau de Québecor ou pour répondre au développement continu de solutions technologiques alternatives, ou l'inaptitude à obtenir des capitaux dans le but de poursuivre la stratégie de développement des secteurs d'activité de Québecor ;
- la capacité de Québecor de mettre en œuvre avec succès ses stratégies d'affaires et de développement ou de gérer sa croissance et son expansion ;
- les risques liés à l'acquisition de Freedom et à la stratégie d'expansion en dehors du Québec, y compris la capacité de Québecor à intégrer avec succès les activités de Freedom à la suite de l'acquisition et à réaliser les synergies, et les passifs ou les coûts potentiels non connus associés à l'acquisition de Freedom ;
- les avantages et les effets prévus de l'acquisition de Freedom qui pourraient ne pas se concrétiser dans les délais prévus ou ne pas se concrétiser du tout, et les coûts d'opérations et investissements requis dans l'avenir pouvant être différents de ce qui est prévu; en plus des litiges imprévus ou d'autres procédures réglementaires associés à l'acquisition de Freedom qui pourraient entraîner des changements dans les paramètres de la transaction ;
- les impacts des investissements importants et récurrents qui seront requis dans les nouveaux marchés de Freedom ou de Vidéotron, en tant qu'exploitant de réseau mobile virtuel (ERMV) ou autres, pour le développement et l'expansion et pour concurrencer efficacement les entreprises de services locaux titulaires (ESLT) et les autres concurrents actuels ou potentiels dans ces marchés, y compris le fait que les activités post-acquisition de Vidéotron continueront de faire face aux mêmes risques auxquels Vidéotron fait face actuellement, mais feront également face à des risques accrus liés à de nouvelles régions géographiques et de nouveaux marchés ;

- les interruptions de service sur le réseau de Québecor par lequel sont offerts les services de télédistribution, d'accès Internet, de téléphonie mobile et filaire, et de VSDA, ainsi que la capacité de Québecor de protéger son réseau contre le piratage, l'accès non autorisé ou d'autres violations de la sécurité ;
- les conflits de travail ou les grèves ;
- les interruptions dues à des bris d'équipements, des pannes de réseau, la menace de catastrophes naturelles, les épidémies, les pandémies ou autres crises de santé publique et l'instabilité politique dans certains pays ;
- l'impact des mesures d'urgence mises en œuvre ou qui pourraient être mises en œuvre par divers paliers gouvernementaux ;
- les changements dans la capacité de Québecor d'obtenir des services et des équipements essentiels à la conduite de ses activités ;
- des changements aux lois et aux règlements, ou dans leurs interprétations, qui pourraient entraîner, entre autres, la perte (ou la réduction de la valeur) des licences ou des marchés de Québecor ou l'augmentation de la concurrence, des coûts de fonctionnement ou des dépenses d'investissement ;
- la capacité de Québecor de développer avec succès les activités de son secteur Sports et divertissement ou d'autres domaines en expansion de ses autres secteurs d'activité ;
- le niveau substantiel de l'endettement de Québecor, le resserrement du marché du crédit ou des restrictions sur les activités commerciales de Québecor imposées par les conditions des emprunts ; et
- les fluctuations des taux d'intérêt pouvant avoir des effets sur une portion des exigences de remboursement des intérêts sur la dette à long terme de Québecor.

Les énoncés prospectifs décrits dans ce document afin de permettre aux investisseurs et au public de mieux comprendre l'environnement dans lequel la Société évolue sont fondés sur des hypothèses qu'elle croit être raisonnables au moment où elle a émis ces énoncés prospectifs. Les investisseurs et autres personnes devraient noter que la liste des facteurs mentionnés ci-dessus qui sont susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive et éviter de se fier indûment à tout énoncé prospectif. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses susceptibles d'entraîner un écart entre les résultats réels de la Société et les attentes actuelles, veuillez vous référer aux documents publics déposés par la Société qui sont disponibles à <www.sedarplus.ca> et à <www.quebecor.com>, y compris, en particulier, les rubriques « Informations sur les tendances » et « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion reflètent les attentes de la Société au 7 août 2024 et sont sous réserve des changements pouvant se produire après cette date. La Société décline expressément toute obligation ou tout engagement de mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, à moins que les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Montréal, Québec

Le 7 août 2024

QUÉBECOR INC.

SÉLECTION DE DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2024		2023				2022	
	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.	30 juin	31 mars	31 déc.	30 sept.
Revenus	1 386,9 \$	1 362,8 \$	1 504,8 \$	1 415,4 \$	1 398,5 \$	1 115,6 \$	1 185,0 \$	1 143,7 \$
BAlIA ajusté	624,9	559,5	565,4	624,4	605,2	442,8	483,0	518,0
Flux de trésorerie d'exploitation ajusté	449,7	419,0	395,7	482,4	455,3	346,0	359,4	403,1
Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	205,1	163,1	167,5	202,3	182,3	136,0	159,4	175,0
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	5,7	9,7	(8,7)	13,1	1,8	(11,4)	(16,3)	7,0
Éléments inhabituels	(3,2)	0,4	(12,6)	(6,1)	(10,0)	(3,7)	(0,6)	(3,6)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	207,6	173,2	146,2	209,3	174,1	120,9	142,5	178,4

Données de base par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,89 \$	0,71 \$	0,73 \$	0,88 \$	0,79 \$	0,59 \$	0,69 \$	0,75 \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,02	0,04	(0,04)	0,06	0,01	(0,05)	(0,07)	0,03
Éléments inhabituels	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,90	0,75	0,63	0,91	0,75	0,52	0,62	0,76

Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	230,8	230,7	230,7	230,9	230,9	230,9	231,4	233,5
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------

Données diluées par action

Contribution au bénéfice net attribuable aux actionnaires :								
Activités d'exploitation	0,89 \$	0,70 \$	0,72 \$	0,87 \$	0,78 \$	0,58 \$	0,68 \$	0,74 \$
Impact de la dilution	-	-	0,01	-	-	0,01	0,01	-
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers	0,02	-	(0,04)	-	-	(0,05)	(0,07)	-
Éléments inhabituels	(0,01)	-	(0,06)	(0,03)	(0,05)	(0,02)	-	(0,02)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	0,90	0,70	0,63	0,84	0,73	0,52	0,62	0,72

Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)	231,1	236,0	230,9	236,2	236,2	231,2	231,5	238,9
--	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------	-------